

SUR LES TRACES DES PIONNIERS

Par SAMBA KONÉ

L'Institut de géographie tropicale s'affaire à mieux connaître les mécanismes des migrations spontanées en Côte-d'Ivoire et le rôle des structures d'intervention telle l'Autorité pour l'aménagement du Sud-Ouest.

Depuis une quinzaine d'années environ, le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire est la zone de prédilection de toutes les migrations internes. Qu'il s'agisse des migrants venus du Centre, du Nord ou de l'Est du pays, l'objectif est San-Pédro, ville portuaire en pleine expansion. En particulier, les populations de la région centrale, dite région Centre-Bandama abandonnent leur terroir face à la montée des eaux du lac de Kossou, pour se diriger vers l'eldorado ivoirien.

C'est pour appréhender l'ensemble de ce phénomène, sans conteste la plus importante migration interne enregistrée en Côte-d'Ivoire, que l'Institut de géographie tropicale de l'Université Nationale a entrepris une vaste étude, avec l'appui financier du CRDI.

Aux lendemains de son indépendance, la Côte-d'Ivoire a canalisé son effort de développement vers la modernisation de son agriculture. La zone de forêt que constitue le Sud du pays, a permis de réaliser une agriculture prospère grâce à un climat assez propice et à la présence d'une main-d'œuvre abondante et relativement bon marché, tandis que la zone de savane présentait de gros handicaps avec une pluviométrie aléatoire et une main-d'œuvre disséminée.

C'est ainsi que le Sud du pays connaît une grande concentration de sa population et des activités primaires. En effet, 70 p. 100 de la population ivoirienne réside dans cette région où est produite pratiquement la totalité des cultures d'exportation et plus de la moitié des cultures vivrières. D'autre part, les trois quarts des entreprises et des emplois des secteurs modernes sont situés dans le Sud.

La zone du Sud-Ouest, qui représente la nouvelle cible des migrations internes en Côte-d'Ivoire était auparavant une région à très faible densité de population. La taille moyenne des villages était de 47 à 171 habitants. Au total, la région du Sud-Ouest comptait lors du recensement de 1965 à peine 120 000 habitants.

C'est à partir de 1968 que le mouvement migratoire a commencé à prendre d'assaut l'arrière-pays de San-Pédro, la construction du complexe portuaire et l'axe routier ayant ouvert la région sur l'extérieur. La ville de San-Pédro est située à 460 km d'Abidjan. Inexistante il y a une quinzaine d'années, elle est aujourd'hui le second poumon économique du pays, grâce à son port.

De 1971 à 1975, l'ouverture de nouvelles pistes forestières a entraîné un afflux de migrants qui a suscité une floraison de plantations nouvelles. Durant cette période, par exemple, la densité de la population du canton Bakwé (région habitée par les Bakwés) s'est accrue de 1 à 4 habitants par km². Alors que les Ivoiriens autres que Bakwés ne représentaient que 37 p. 100 de la population en 1971, ils en constituaient 59 p. 100, en 1975. De même, la proportion des étrangers (Voltaïques, Maliens, Guinéens, Togolais et Nigériens) est passé de 5 à 24 p. 100.

D'une manière générale, la population originelle présentait la structure d'une "mauvaise" démographie puisqu'à peine 38 p. 100 des sujets avaient moins de 15 ans alors que la proportion nationale est de 50 p. 100. Par ailleurs, l'exode rural a entraîné un véritable déséquilibre entre les hommes et les femmes. En effet, dans le groupe d'âge de 15 à 50 ans, les femmes sont nettement plus nombreuses.

Quant à la coexistence et à l'insertion des migrants dans la région d'accueil, il n'a pas encore été enregistré de phénomène de rejet. Cela s'explique en partie par le fait que dans le Sud de la Côte-d'Ivoire, le code ethno-forestier est très ouvert. Il faut souligner que deux principes régissent les rapports entretenus avec la terre par les autochtones de la région. D'une part, la terre est tout d'abord inaliénable. Cela signifie qu'en aucun cas elle ne peut être cédée à titre définitif. D'où l'exclusion dans les transactions foncières de toutes espèces monétaires. La terre ne représente qu'un usufruit que l'autochtone cède à l'immigrant. D'autre part, le second principe est que toute terre a un propriétaire. Cette propriété est selon les régions, soit tribale, soit villageoise, soit de lignage.

Ainsi l'autochtone qui souhaite s'installer sur un terroir doit d'abord passer par le canal du mandataire de la communauté propriétaire de la terre. Afin de sceller l'accord qui permettra à l'arrivant de s'installer, celui-ci doit fournir à la communauté d'accueil une prestation, en général une bouteille d'alcool (whisky, gin ou cognac). En fait, il s'agit d'une prestation symbolique.

Tant que les nouveaux venus se conforment aux us et coutumes observés dans la région d'accueil, la solidarité africaine facilite grandement l'intégration. Toutefois, il ne faut pas non plus oublier que quand l'espace acquiert une densification économique très importante, il se pose des problèmes de compétition pour l'espace.

«Tous les efforts de désenclavement de la région du Sud-Ouest par l'Autorité pour l'aménagement de la région Sud-Ouest (ARSO), souligne M. Haohouot Asseyo, directeur de l'Institut de géographie tropicale ont contribué à la rendre particulièrement accessible. La peur que représentait la forêt a été vaincue. Grâce aux forestiers qui pénètrent en profondeur dans la forêt, cette zone a finalement été mise à la portée des migrants. A telle enseigne que chaque jour, des camions déversent dans la région des familles entières qui font sortir de terre des villages en l'espace de deux à trois ans. Ce qui se passe sur le front pionnier est extraordinaire. Ces villages qui poussent comme des champignons autour des villages de base sont animés d'une vie grouillante.»

Bien que dans la région du Sud-Ouest ce ne soit pas encore le cas, il se pourrait bien que les migrations internes spontanées deviennent source de conflits importants si vraiment les nombres venaient à dépasser les bornes. L'Institut de géographie tropicale s'affaire à mieux connaître les mécanismes des migrations spontanées et le rôle des structures d'intervention telle l'Autorité pour l'aménagement du Sud-Ouest. De ces études découlera une meilleure connaissance d'un phénomène qui, jusqu'à maintenant échappait complètement aux planificateurs ivoiriens. □

Samba Koné assume la responsabilité des pages Sciences et techniques du quotidien Fraternité-Matin (Côte-d'Ivoire).